



FUTSAL RIL

Saison 2024-2025

Ordre du jour

- 1. Rappel de la réunion du 3 juin**
- 2. Modifications lois du jeu saison 2024-2025**
- 3. Quelques points d'attention**
- 4. Examen écrit**
- 5. Questions / Réponses**
- 6. Verre de l'amitié**

Réunion du 3 juin

L'ACFF a envoyé un mail à la RIL afin de mettre fin à la collaboration entre la RIL et l'ACFF au 30/6/2024.

Suite à cela, il a fallu réagir.

Décisions :

- 1. Gestion du championnat RIL Futsal uniquement par le RIL.**
- 2. Mise en place d'une nouvelle organisation.**
- 3. Mise en place des outils informatiques (gestion des rencontres, gestion des désignations, site internet, feuilles de matches, ...).**

Structure RIL

Président : Jules Chantraine.

Secrétaire : Guiseppe Licausi.

Trésorier : Sylvain Trentin

Membres : +/- 10 personnes

Permanence journalière : Jules Chantraine et Guiseppe Licausi

Permanence en soirée : Philippe Laforge et Christian Hauben

Comité Disciplinaire : Comité de la RIL (comme aujourd'hui)

Comité d'Appel : 3 personnes extérieures au comité disciplinaire + Christian Hauben

Bureau arbitrage : Philippe Laforge et Christian Hauben

Gestion opérationnelle

Gestion des désignations

Rien ne change concernant les désignations. Elles se trouveront toujours dans votre RefAssist (nouvelle version 2.0) et même responsable (Philippe Laforge).

Permanences en soirée

La permanence du soir reste inchangée (tous les jours de 17H à 21H en alternance par Philippe Laforge et Christian Hauben).

Remboursements

Rien ne change aux niveau des remboursements pour annulations tardives ou rencontres non jouées. Ces demandes sont toujours adressées à monsieur Trentin Sylvain à l'adresse mail trentinsina@gmail.com avec mon mail en copie.

Classement et missions

Les classements seront toujours gérés de la même façon et les missions alimenteront toujours le classement des arbitres.

Gestion opérationnelle

Secrétariat de jour

Les différentes demandes adressées à l'ancien secrétariat (Denis Jacob) sont à adresser à l'adresse mail permanence.ril@gmail.com

Les différentes convocations (comité disciplinaire, comité d'appel, ...) seront envoyées à partir de cette adresse mail.

Changements et annulations des désignations existantes

Il y a maintenant un lien direct entre le planning des rencontres (géré par une application en remplacement du Kickoff actuel) et RefAssist 2.0. Cela veut dire que dès qu'il y a un changement pour une rencontre (modification, annulation), l'arbitre sera averti au travers de RefAssist + un mail comme aujourd'hui.

Si le changement est dans la même journée, un contact téléphonique sera pris.

Applications informatiques

1. Application CP (en remplacement du Kickoff actuel) pour la planification et la gestion des rencontres.

2. Application RefAssist 2.0 RIL pour la gestion des désignations :

<https://home.refassist.com/>

3. La section Futsal du site du BRA Liège va migrer dans la section Futsal du site de la RIL <https://www.rilfutsal.be/>

Vous y trouvé déjà toutes les informations qui se trouvaient sur le site du BRA

4. Les feuilles de matches seront digitalisées en cours de saison. Vous serez contacté lors de la mise en place.

Nouveautés

1. Dès la saison prochaine, la rémunération de base des arbitres sera majorée de 2 euros par rapport à la rémunération officielle.
2. Un écusson de la RIL est disponible. Merci de le fixer sur votre vareuse.
3. Chaque arbitre est couvert par une assurance Ethias.
4. En fin de saison, une soirée sera organisée avec les arbitres afin, d'une part, de passer un moment de convivialité ensemble, et, d'autre part, de remettre deux prix :

A. Arbitre de l'année

Récompense l'arbitre le plus disponible de la saison (notamment les vendredis), avec le moins de déconvocation, avec l'envoi des rapports dans les délais, la cotation de l'examen écrit et terrain,

B. Arbitre de Cristal

Election, par les clubs, du meilleur arbitre de la saison.

Modifications lois du jeu

Voici les modifications concernant les lois du jeu pour cette saison :

Loi 3 (Joueurs) et Loi 4 (Équipement des joueurs) :

Le capitaine de chaque équipe doit porter un brassard permettant de l'identifier. Il sera le seul interlocuteur de l'arbitre. Seuls les capitaines pourront parler, de manière respectueuse à l'arbitre. L'arbitre avertira les capitaines des incidents importants survenus pendant le match.

Les autres joueurs, qu'ils soient sur le terrain ou sur le banc, et les membres du staff qui ignoreront cette règle et s'adresseront de manière irrespectueuse seront sanctionnés.

Les arbitres prendront des mesures strictes contre les comportements inappropriés.

Loi 4 (Équipement des joueurs) :

Il incombe aux joueurs de porter des protège-tibias adéquats et d'une taille appropriée, qui demeurent un élément obligatoire de l'équipement des joueurs.

Modifications lois du jeu (suite)

Loi 12 (Fautes et incorrections) :

On parle maintenant des fautes de mains délibérées ou non délibérées

Délibéré = assuré, décidé

Ainsi, lorsqu'un penalty est accordé pour une telle infraction, il convient d'appliquer la même philosophie que pour les infractions (fautes) commises avec l'intention de jouer le ballon ou d'en disputer la possession, à savoir :

- 1) carton jaune si l'infraction empêche de marquer un but ou annihile une occasion de but manifeste;
- 2) pas de carton si l'infraction stoppe une attaque prometteuse.
- 3) Les mains délibérées (assurées, décidées) restent passibles d'un carton rouge même lorsqu'un penalty est accordé, comme c'est le cas pour des infractions similaires (par exemple tenir, tirer ou pousser, aucune possibilité de jouer le ballon, etc.).

Rappels de quelques points

- 1) Les fautes cumulées sont remises à zéro à la MT.
- 2) Commencer les rencontres à l'heure et éviter de parler avec la table ou avec d'autres personnes.
- 3) Eviter de donner votre avis sur une rencontre avant ou après votre rencontre, et, encore moins, sur un collègue.
- 4) Les rapports se font **uniquement** avec le document adhoc (se trouve sur le site) et doivent être envoyés uniquement dans les 24 heures à l'adresse philippe.laforge@outlook.com
- 5) N'oubliez pas de mettre à jour vos indisponibilités dans l'application RefAssist RIL Futsal (**même pour le samedi et le dimanche**).
- 6) Si vous désirez ne pas arbitrer un club, vous devez me renvoyer vos desideratas car la nouvelle application est vide à ce sujet.

Vous avez deux application RefAssist différentes :

1) RefAssist pour la RIL :

<https://home.refassist.com/>

2) RefAssit pour le Football :

<https://rbfa.refassist.com/>

Quelles sont les circonstances dans lesquelles un match peut changer d'intensité ?

Arrivée tardive, mauvaise préparation de la rencontre.

Attitudes générales de l'arbitre :

Calme, détendu

Pas arrogant

Aucune provocation en paroles et en gestes

Faire preuve de sûreté

Exagération dans les cartes

Mauvaises décisions de l'arbitre.

Décisions discutables.

Après un but marqué, joueurs frustrés, déçus.

Quelles sont les circonstances dans lesquelles un match peut changer d'intensité (suite) ?

Score indécis

Après un coup de pied de réparation

Après un but annulé et contesté

Occasion ratée

Après un remplacement, joueur déçus, ...

Perte de temps de l'équipe gagnante

En cas de blessure grave après un engagement excessif

En cas de mauvaise application du principe de l'avantage

En cas de simulations systématiques non sanctionnées

En cas de fautes répétées non sanctionnées

Etc ...

Quelles sont les moyens afin de faire redescendre la nervosité d'un match ?

Prendre son temps dans la gestion d'une remise de jeu après un CF, un CDC, ...

Etre proche des duels et du jeu

Absence totale de nervosité, d'arrogance

Encouragements discrets aux joueurs, prévention verbale

Acceptation d'une remarque fondée d'un joueur.

Ne plus prendre de risques, être plus préventif.

Zone neutre en ordre

Etc ...

Indemnités

Arbitre classé 1 : **25€ + 2€ = 27€**

Arbitre classé 2 : **22€ + 2€ = 24€**

Arbitre classé 3&4 : **21€ + 2€ = 23€**

Bloc : **3,60€** (minimum 2 blocs)

Coupes - Championnat

- Le championnat recommencera la semaine du **2/9**.
- La première journée de coupe est programmée la semaine du **23/9 (à confirmer)**.
- En cas d'égalité, **5 tirs au but !**
- C'est le perdant qui défraie l'arbitre.
- **Attention, si une équipe est absente, personne ne paie l'arbitre sur place. Il faut envoyer un mail à trentinsina@gmail.com qui vous versera l'argent sur votre compte (uniquement pour la coupe).**

Jours fériés

- Voici les jours fériés de cette saison; donc, **pas de rencontres ces jours là** :
- Le 1/11/2024 : Toussaint
- Le 11/11/2024 : Armistice
- Du 23/12/2024 au 5/1/2025 : Vacances d'hiver
- Le 21/4/25 : Lundi de Pâques
- Le 1/5/2025 : Fête du travail
- Le 29/5/2025 : Ascension
- Le 9/6/2025 Pentecôte

Déconvocations

**Par écrit à l'adresse email
permanence.ril@gmail.com**

**Après 17H, permanence UNIQUEMENT
pour les rencontres du jour.**

**Rappel : ce n'est pas l'endroit afin de se
déconvoquer pour une rencontre à venir.**

Dates

- **Autres dates de cours de révision :
le 28/8 et rattrapage le 4/9.**
- **Dates pour nouveaux candidats : 8/10,
9/10 et le 15/10 (merci d'en faire la
publicité).**

La Cellule Futsal RIL
vous remercie de votre présence
et vous
souhaite une très bonne
saison 2024 - 2025